

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 JUIN 2017**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Guy Veillette | 6. (siège vacant) |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le Maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Daniel Décary, Directeur général et Secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Table de concertation des aînés Memphrémagog – Signature de la Charte de la Bienveillance
6. Propositions pour assurances collectives - Acceptation

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

7. Nomination d'un aide aux marchands

FINANCES ET TRÉSORERIE

8. Acceptation des comptes à payer
9. Rapports des salaires nets – 2017-05

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

10. Contrat de crédit-bail no 8739787001- Achat d'équipement

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11. Plage municipale – Nomination officielle

SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. Fourniture de service de réponse aux appels d'urgence 911 – Avis de non-renouvellement

VARIA

14. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
15. Levée de l'assemblée

2017-06-05.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 JUIN 2017**

2017-06-05.02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI 2017

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 soit adopté.

ADOPTÉE

2017-06-05.03 INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2017-06-05.04 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

Dix (10) citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

OBJETS

Aucune question

2017-06-05.05 PROPOSITIONS POUR ASSURANCES COLLECTIVES - ACCEPTATION

ATTENDU QUE le contrat d'assurances collectives de la municipalité vient à échéance;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées auprès de diverses compagnies d'assurance et que quatre (4) propositions ont été reçues;

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Sun Life du Canada est la plus avantageuse, au coût annuel de 20 393,88 \$, taxes en sus;

ATTENDU que le coût des assurances collectives est partagé entre la municipalité et les employés dans une proportion de 50/50;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accorder le contrat d'assurances collectives de la municipalité à la compagnie Sun Life du Canada, au coût annuel de 20 393,88 \$, taxes en sus;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 55-139-98-000.

ADOPTÉE

2017-06-05.06 TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS MEMPHRÉMAGOG – SIGNATURE DE LA CHARTE DE LA BIENTRAITANCE

ATTENDU QUE le 15 juin est la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance aux personnes âgées;

ATTENDU QUE la journée du 15 juin se veut un rendez-vous annuel pour affirmer notre désir de mettre un terme à la maltraitance;

ATTENDU QUE la Table de concertation des aînés Memphrémagog veut exprimer un engagement en signant publiquement la Charte de la Bientraitance;

ATTENDU Que la municipalité du Village de North Hatley adhère aux principes de la Charte de la bientraitance et s'engage à les diffuser;

ATTENDU QU'il y a lieu de désigner un représentant de la municipalité pour procéder à la signature de la Charte de la Bientraitance;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 JUIN 2017**

DE désigner Madame Pauline Farrugia à titre de représentante de la municipalité du Village de North Hatley pour la signature de la Charte de la bienveillance.

ADOPTÉE

2017-06-05.07

NOMINATION D'UN AIDE AUX MARCHANDS

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'embauche d'un aide aux marchands pour la période du marché champêtre;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE Monsieur René Goyette soit embauché au poste d'aide aux marchands pour la période du marché soit du 10 juin au 21 octobre 2017, à raison de 4 heures par semaine, au taux de salaire horaire de 15\$;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141.

ADOPTÉE

2017-06-05.08

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 5 juin 2017 par le Service de trésorerie, au montant de **185 540,90 \$**, incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

FOURNISSEURS	FACTURE	MONTANT
SANI-ESTRIE		
COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES		6 526,59 \$
CONTENEUR		293,19 \$
CONTENEUR		321,93 \$
	TOTAL	7 141,71 \$
		Taxes incluses
R.I.P.I.		
CONTRIBUTION MAI 2017		6 533,58 \$
	TOTAL	6 533,58 \$
		Taxes incluses
REVENU QUÉBEC		
DAS		7 974,95 \$
	TOTAL	7 974,95 \$
MINISTÈRE DU REVENU		
QUOTE PART SQ 1 ^{ER} VERSEMENT DE 2		71 424,00 \$
	TOTAL	71 424,00 \$
HYDRO-QUEBEC		
DIVERS ÉLECTRICITÉ		7 687,11 \$
	TOTAL	7 687,11 \$
GROUPE ULTIMA		
ASSURANCES GÉNÉRALE MUNICIPALITÉ		23 718,00 \$
	TOTAL	23 718,00 \$
		Taxes incluses
Les services EXP inc		
RÉVISION DE LA ZONE INONDABLE		6 329,37 \$
	TOTAL	6 329,37 \$
		Taxes incluses
	GRAND TOTAL	130 808,72 \$
		Taxes incluses

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 JUIN 2017**

2017-06-05.09

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2017-05

7 employés et 6 membres du conseil

19 400,23 \$

2017-06-05.10

CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL NO 8739787001- ACHAT D'ÉQUIPEMENT

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'acquisition de deux véhicules par crédit-bail, le véhicule de marque Bobcat, année 2012, modèle E-45 numéro de série ag3g11241 et le véhicule de marque Bobcat, année 2012, modèle T650, numéro de série a3p012949 ;

ATTENDU QUE le contrat de crédit-bail se termine le 16 juin 2017;

ATTENDU QUE la durée de vie utile de ces véhicules n'est pas atteinte et que ces véhicules ont bénéficié d'un entretien soutenu;

ATTENDU QU'il est opportun pour la municipalité d'acquérir ces véhicules;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley procède à l'achat des véhicules décrits en introduction pour la somme de 36 045,57 \$, incluant le prix d'achat, le montant des loyers dûs et les taxes;

QUE le conseil autorise un emprunt pour un montant maximal de 36 045,57 \$ au fonds de roulement, remboursable en 5 versements annuels, égaux et consécutifs et que la dépense soit imputée aux postes budgétaires 03-210-06-000 au montant de 16 635 03 \$ et 03-210-07-000 au montant de 19 410,54 \$.

ADOPTÉE

2017-06-05.11

PLAGE MUNICIPALE – DÉNOMINATION OFFICIELLE

ATTENDU QU'il est opportun de procéder à la dénomination officielle de la plage municipale;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le lieu reconnu comme étant la plage municipale de North Hatley, sis au 2070, chemin du Lac, soit nommée « Pleasant View »;

QUE la dénomination officielle de la plage municipale soit dorénavant utilisée lors de toute communication y référant.

ADOPTÉE

2017-06-05.12

FOURNITURE DE SERVICE DE RÉPONSE AUX APPELS D'URGENCE 911 – AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT

ATTENDU QU'en septembre 2007 la municipalité a convenu avec la MRC d'une entente intermunicipale pour mandater cette dernière afin de négocier et signer une entente avec la ville de Lévis pour le service 911;

ATTENDU QUE cette entente a pris fin le 31 décembre 2007;

ATTENDU QUE qu'en octobre 2007 la MRC autorisait, par la résolution 296-07, la signature avec la ville de Lévis d'une entente relative à la fourniture de service de réponse aux appels d'urgence 911 pour et au nom des municipalités participantes;

ATTENDU QUE cette entente avec la ville de Lévis d'une durée initiale de 5 ans (se terminant le 31 décembre 2013) prévoit, à l'article 12, une clause de reconduction « *de plein droit à son terme, d'une période additionnelle de 5 ans et ainsi de suite de 5 ans en 5 ans si aucune des parties ne donne aux autres un avis écrit de non-renouvellement au moins 18 mois avant la fin de l'entente ou de toute période de renouvellement* »;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 JUIN 2017**

ATTENDU QUE la municipalité, après bientôt 10 ans de service de réponse aux appels d'urgence 911 offert par la ville de Lévis, souhaite pouvoir examiner d'autres scénarios de desserte et les offres d'autres fournisseurs de service de réponse aux appels d'urgence afin d'assurer le meilleur service possible à la population;

ATTENDU QUE la municipalité juge opportun de signifier à la ville de Lévis un avis de non-renouvellement tel que prévu à l'article 12 de l'entente au terme de la présente période de renouvellement se terminant le 31 décembre 2018;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE le conseil de la municipalité signifie à la ville de Lévis, conformément à l'article 12 de l'entente relative à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence 911, un avis de non-renouvellement de l'entente en vigueur devant se terminer le 31 décembre 2018;

QUE copie de la présente soit transmise, tel que prévu à l'entente, à la ville de Lévis, à la MRC de Memphrémagog et à la ville de Magog.

ADOPTÉE

2017-06-05.13

VARIA

2017-06-05.14

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS

OBJETS

Paul St-Pierre

Étude ruisseau Kezar, études sur le pont et les services d'utilité publique, PPU

Jacques Campbell

Aide au marché

Margaret Moore

Pont

Krista Fidler

Dos d'âne

Jean-Yves Durocher

Services d'utilité publique (pont)

2017-06-05.15

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Daniel Décary
Directeur général et ssecrétaire- trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.